

Direction de l'Aménagement
Urbanisme, Habitat et Hébergement
Service Planification et Politique
Foncière

Référence : AD 2023.195

Affaire suivie par : Alicia DALLET

Tél. 02 51 47 47 53

alicia.dallet@larochesurion.fr

Monsieur Pierre RENAULT
Commissaire-enquêteur
19 allée de Brem
Le Château d'Olonne
85180 LES SABLES D'OLONNE

Objet : Révision allégée n° 2 du PLU de La Ferrière - Enquête publique
Mémoire en réponse aux observations recueillies

La Roche-sur-Yon, le 28/11/2023

Monsieur,

Vous avez été désigné comme commissaire enquêteur par le Tribunal Administratif de Nantes dans le cadre de l'enquête publique concernant le projet de révision allégée n° 2 du PLU de La Ferrière, enquête qui s'est déroulée du 6 novembre au 20 novembre 2023 inclus.

Suite à la clôture de cette procédure, j'accuse réception du procès-verbal de synthèse des observations recueillies pendant l'enquête publique. Il s'avère qu'outre les avis reçus de la part de personnes publiques associées, aucune observation n'a été inscrite sur le registre d'enquête mis à disposition du public, ni aucun mail transmis sur la boîte dédiée à l'enquête.

J'ai bien noté votre alerte relative à la prise en compte des avis émis par la DDTM 85 et le Syndicat Mixte du Pays Yon et Vie lors de l'examen conjoint concernant la présence d'une zone inondable sur la future zone UL, contrainte non existante sur le périmètre UL actuellement inscrit. Les zones UA et UB du PLU en vigueur comportent des mesures relatives à la constructibilité en zone inondable, dont l'objectif est de limiter les obstacles à l'écoulement des eaux des nouvelles constructions. Ces dispositions seront reprises dans le règlement de la zone UL au moment de l'approbation de la révision allégée n°2 du PLU de La Ferrière.

Dans l'attente de votre rapport et de vos conclusions, je reste à votre disposition et vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.